

PROJET DE RÉSOLUTION N° 2

**Approbation du Rapport de la Directrice générale sur la gestion, les activités et les réalisations administratives de l'OMSA en 2022**

En application de l'article 6 du Règlement organique de l'Organisation,

L'ASSEMBLÉE

DÉCIDE

D'approuver le Rapport de la Directrice générale sur la gestion, les activités et les réalisations administratives de l'OMSA en 2022 (90 SG/3).

---